

PROCÈS VERBAL

**Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Dudswell
Sous-sol de l'église St-Clément située au 190, rue Main à Dudswell
Le 3 septembre 2019 à 19 h 30**

Sont présents : Mme Mariane Paré, maire
 M. Alain Dodier, conseiller
 M. Michel Gagné, conseiller
 Mme Marjolaine Larocque, conseillère
 M. Réjean Cloutier, conseiller
 Mme Isabelle Bibeau, conseillère

Est absente : Mme Véronick Beaumont, conseillère

IL Y A QUORUM

Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Les membres du conseil présents ont bien reçu l'avis de convocation deux jours avant l'assemblée. Mme Véronick Beaumont, conseillère, a bien reçu l'avis de convocation le 29 août 2019 mais ne pourra être présente à l'assemblée.

Mme Mariane Paré, Maire, ayant constaté le quorum et la légalité de l'avis de convocation selon les articles 155, 156 et 157 du Code municipal, ouvre la séance à 19 h 30.

Considérant que tous les membres du conseil ne sont pas présents, seuls les sujets indiqués dans l'avis de convocation pourront être discutés à savoir :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication pour l'achat du camion 10 roues
4. Transfert d'une ancienne emprise routière - modification
5. Levée de l'assemblée

**2. Adoption de l'ordre du jour
Résolution no 2019-222**

IL EST

**PROPOSÉ PAR MADAME MARJOLAINE LAROCQUE, CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adjudication pour l'achat du camion
4. Transfert d'une ancienne emprise routière – modification
5. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. Adjudication pour l'achat du camion 10 roues
Résolution 2019-223**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitations;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une seule soumission de l'entreprise Tenco inc. dans les délais prescrits.

CONSIDÉRANT QUE cette soumission est non-conforme au devis exigé.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR ALAIN DODIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil rejette la soumission de l'entreprise Tenco inc. que la Municipalité a reçue pour l'achat d'un camion 10 roues pour des raisons de non-conformité;

QUE le directeur aux services techniques soit autorisé à retourner en appel d'offres pour l'achat d'un camion 10 roues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Transfert d'une ancienne emprise routière – modification
Résolution 2019-224**

CONSIDÉRANT QUE la route 255 a été déplacée depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE ce déplacement a laissé l'emprise d'une voie de circulation en façade du lot 4 198 115, propriété de Mme Francine Sévigny;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire adjacent souhaite régulariser la situation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne se servira plus de cette emprise comme voie de circulation;

CONSIDÉRANT QUE cette emprise porte le lot 4 198 106.

IL EST

PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN CLOUTIER, CONSEILLER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal de Dudswell autorise le transfert du lot 4 198 106 en façade du lot 4 198 115 à Mme Francine Sévigny pour la somme de 100 \$;

QUE les frais d'arpentage et de notaire soient à la charge de Mme Francine Sévigny;

QUE le conseil municipal de Dudswell autorise Mme Mariane Paré, maire, et Mme Marie-Ève Gagnon, directrice générale, à signer l'acte de vente au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame Isabelle Bibeau, conseillère, propose la levée de la séance à 19 h 40.

Mariane Paré
Maire

Marie-Ève Gagnon
Directrice générale et secrétaire-trésorière